

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 5

Artikel: Transmissions
Autor: Du Pasquier, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Transmissions

Si la question des transmissions est ancienne, le terme est somme toute assez récent. Il est devenu officiel le jour où la liaison en général — liaison infanterie-artillerie, en particulier — sont devenues des principes de commandement. La liaison, c'est l'organisation ou la réorganisation du commandement ; la transmission, c'est l'exécution matérielle de ce principe. L'application rationnelle de ces principes conditionne l'exercice du commandement :

avant l'opération, pour la monter : la liaison domine ;
pendant l'opération, pour l'exécuter : la liaison existe ;
on est tributaire de la transmission ;

après l'opération ; la transmission peut momentanément faire défaut : la liaison ne cesse de se prendre.

La liaison ne saurait être trop complète ; son seul risque est d'être insuffisante. Tandis que la transmission est limitée dans son développement par l'alourdissement de l'appareil de commandement, qui exige à son tour des moyens de transmission toujours plus complets. Plus on multiplie les échelons, plus on répartit les pouvoirs, plus forte doit être la dotation des états-majors et unités en spécialistes et en matériel.

Il y a donc un équilibre à réaliser entre cette dotation et la souplesse nécessaire du jeu de ces états-majors et unités. Cet équilibre paraît réalisé par l'organisation actuelle : la dotation en spécialistes et matériel est large ; son emploi est certainement souple, en ce sens que les unités restent indépendantes, puisqu'elles disposent de tous leurs moyens. Quand elles sont réunies, le génie paraît assurer leur coopération en établissant le réseau de base, que l'infanterie et l'artillerie prolongent jusqu'aux compagnies ou aux P. C.

Est-ce à dire que le système soit parfait ? Il n'est en tous cas pas le seul possible, car il a un inconvénient majeur : le manque d'unité de doctrine, qui vient du fait que les écoles ne sont pas communes aux trois armes. De plus, en vertu du fait que chacun veut avoir l'air d'en savoir plus que les autres, il est notoire que les réseaux d'infanterie et d'artillerie cherchent à rester autonomes, alors que la collaboration entre eux et avec le génie devient de manœuvre en manœuvre plus nécessaire. Voici pourquoi :

Tout chef d'unité de combat, à tout le moins le régiment combiné, agit sur des troupes de toutes armes. Son action se traduit par des ordres, lesquels sont inspirés par des directives et des renseignements. L'élaboration de ces ordres appelle des propositions émanant de l'entourage du chef, c'est-à-dire d'officiers qui lui sont adjoints comme experts.

Tandis que le chef d'état-major, par exemple, fixera les bases d'une opération et que l'officier du front en préparera le détail, chaque expert s'attachera à l'instruction spéciale dont aura besoin l'arme qu'il représente à l'état-major : le chef d'artillerie pour l'artillerie, le deuxième officier d'état-major pour les services de l'arrière, etc. Il en est de même pour les *troupes de transmission*, qui disposent désormais à l'état-major de l'unité d'armée d'un organe spécial, improprement dénommé « chef du télégraphe » et destiné à fournir à cette unité d'armée les moyens matériels de réaliser ses liaisons.

Dressons maintenant par la pensée le schéma d'organisation d'un état-major de division ou de corps d'armée : à côté du commandant, de son chef d'état-major et de son chef d'artillerie, qui *conduisent* les opérations, nous avons les officiers d'état-major général (front, renseignement, arrière) qui les *organisent*, et les « chefs de service » (génie, transmissions, santé) qui les *appuient*. Entre ces différents échelons de commandement et les troupes, qui *exécutent*, on peut déjà se faire une idée de l'importance que prendront, dans un réseau téléphonique, ce qu'on peut appeler les « besoins du commandement ».

C'est à ces besoins que satisfont nos compagnies de télégraphistes ; dans les unités de troupes combattantes, les organes de transmission qui leur sont propres prolongent le réseau jusqu'au front ; au-dessus des uns et des autres et pour coordonner leurs moyens au fur et à mesure que les besoins surgissent ou changent, on a recours au *bureau de transmission*, organe qui devient indispensable à l'unité d'armée précisément pour établir la liste de ces besoins, d'entente avec les différentes armes, et pour régler toutes les questions de code, d'utilisation du réseau civil, de complément du fil par les autres moyens, de prêt et d'échange de matériel, de repliement et de destructions, de contrôle du fonctionnement, de prévision de la phase suivante, de contact avec le service de renseignements. En un mot, le bureau des transmissions coordonne l'emploi des moyens dans le souci de l'intérêt général.

Ainsi apparaît le rôle du service de transmissions, unifié à l'état-major par les soins d'un échelon toujours en contact avec les officiers de l'opératif, pour assister à l'élaboration de leurs ordres et prendre les mesures en conséquence, avant même que les subordonnés immédiats en aient eu connaissance. Ces derniers doivent en effet trouver prêts, dès le début d'une action, les nœuds de communication où iront se rattacher leurs propres troupes de transmission. Immédiatement, au retour d'une reconnaissance de position, par exemple, des éléments de transmission seront mis en œuvre par des *ordres de construction*, avant que le commandant ait rédigé son ordre. Autrement dit l'organisation du canevas des transmissions précède le choix des emplacements. Elle est le fruit du raisonnement que le chef du télégraphe est appelé à faire chaque fois qu'un ordre opératif s'élabore. Celui-ci une fois rédigé, le chef du télégraphe élaborera le sien, selon la contexture suivante :

1. Mission du groupement.
2. Dislocation (tâches des cp. tg.).
3. Réseau (ressources existantes, schéma).

4. Langage.

5. Bureau de transmission.

A chaque changement de situation, le contact doit être pris entre les chefs tactiques et leurs organes de transmission, en vue de l'exécution des tâches, du choix des emplacements, de la désignation des chefs de centraux, des disponibilités. Nous touchons ici à la question complexe de la subordination, au sujet de laquelle il n'est peut-être pas inutile d'ouvrir une parenthèse, rappelant l'organisation sommaire des transmissions dans la division actuelle.

Les transmissions des brigades de plaine sont faites par la compagnie de télégraphe de campagne, dont le chef est le suppléant du chef de télégraphe de la division sur le front. D'autre part, il est maître avant tout du réseau téléphonique et optique, alors que le chef du télégraphe en titre l'est pour tous les moyens réunis, et se tient, lui, aux côtés de l'officier de renseignements de la division. Cette *cp. tg. camp.* établit le réseau qui relie corps d'armée à division, division à brigades ; et exceptionnellement brigades à régiments. Les patrouilles téléphoniques des régiments font le reste.

Les transmissions de la brigade de montagne sont faites par la *cp. tg. mont.* dont le chef est officier de transmission de la brigade et établit le réseau jusqu'aux bataillons.

En plaine, les officiers télégraphistes subalternes sont chefs de transmissions de brigades ; en montagne, ils sont chefs de transmission de régiments, ce qui, au point de vue des tâches, offre l'équivalence.

Il y a donc une différence essentielle entre la Br. de plaine et celle de montagne, ce qui nous amène tout naturellement à dire deux mots de la réorganisation des troupes qui doit suivre dans l'exécution de notre programme militaire l'introduction de l'école de recrues prolongée. On sait que cette réorganisation tend à la suppression des brigades et à leur remplacement par des divisions à 3 régiments d'infanterie, plus un groupe de reconnaissance. Or chacune de ces divisions nouvelles aura une compagnie de télégra-

phistes. Pour 6 régiments il y aura donc comme jusqu'ici 2 compagnies de télégraphistes, mais toutes ces compagnies opéreront de la même manière, que la division soit de plaine ou de montagne, en tous cas avec une moins grande disproportion d'effectifs que jusqu'ici. Ce regroupement est une excellente mesure. Par contre, il ne lève pas la difficulté signalée au début, du manque d'unité de doctrine.

C'est pourquoi je préconiserais une autre organisation, basée sur une uniformité d'instruction complète, toutes les patrouilles de transmission appartenant à la même arme. La dotation serait basée sur les principes suivants :

1. Il faut aujourd'hui à un régiment d'infanterie une section de transmission.
2. Il en faut autant au groupe d'artillerie qui l'appuie.
3. Ces deux sections doivent être interchangeables (ou se relayer) dans tout réseau constitué.

Il résulte de 1) que l'infanterie d'une nouvelle division doit avoir 3 sections de transmission. Comme il en faut une quatrième à l'état-major de la division pour établir le central de division et le desservir avec ses liaisons au corps et à l'arrière, on pourrait grouper ces 4 sections en une compagnie et subordonner cette compagnie au chef de l'infanterie, nouvel échelon de commandement qui résulte de la suppression du commandant de brigade.¹

Il résulte de 2) que l'artillerie d'appui direct absorbe aussi 3 sections de transmission. Comme il en faut en tout cas une quatrième pour l'artillerie d'ensemble, on voit surgir une seconde compagnie de transmission qu'on pourra subordonner au chef d'artillerie de la division.

Les commandants de ces deux compagnies recevront désormais leurs tâches de ces deux instances tactiques, mais resteront subordonnés techniquement au chef du télégraphe, qu'il faudra à tout prix débaptiser en lui donnant

¹ Le « commandant de l'infanterie divisionnaire » tel qu'il existe dans l'armée française (général de brigade attaché au général de division), n'est pas prévu dans notre future organisation. Nous le regrettons. (*Réd.*)

le seul nom qui lui convienne de « chef des transmissions de la division ».

Il résulte du principe 3) que les deux compagnies se recruteront avec du personnel formé dans une seule et même école de recrues (sauf les 3 dernières semaines où les recrues rejoignent, dès cette année, leurs camarades fantassins et artilleurs).

La responsabilité d'un réseau ne sera désormais plus partagée par 3 armes.

Une partie de ce réseau pourra même plus facilement être mise en commun, entre infanterie et artillerie, le chef des transmissions ayant désormais comme mission technique essentielle de grouper sur des centraux communs les organes des deux compagnies.

Ceci est d'ailleurs conforme à la tendance actuelle, qui consiste à appuyer un régiment d'infanterie déterminé par un groupe d'artillerie aussi déterminé. Chacun aura sa section de transmission déterminée également, mais ces deux sections se fondront dans l'exploitation d'un seul réseau, inspirées par une doctrine unique et dans l'intérêt d'une coopération maximum des deux armes, elles-mêmes n'appartenant à aucune.

Les deux cdts de cp. seront les seuls représentants de l'arme au sein du réseau. Leurs divergences éventuelles seront tranchées par le chef des transmissions. Quoi qu'il en soit, à partir du moment où le réseau est constitué, l'officier et le personnel de transmission doivent faire complètement abstraction de la notion de compagnie ou de section. L'officier n'est plus que le spécialiste en cette matière d'un groupement tactique, ce qui nous amène à formuler le postulat suivant : un officier de transmission est à la fois subordonné tactiquement au chef de l'unité au profit de laquelle il travaille et techniquement à l'officier de transmission de l'échelon supérieur.

A l'échelon division et au-dessus le chef des transmissions organise tout le service des transmissions, ce qui implique la mise à sa disposition, comme organes d'exécution, non

seulement des compagnies précitées (et avec l'organisation actuelle toutes les patrouilles de téléphone) mais aussi des radios, cyclistes, automobilistes, cavaliers, pigeons, chiens, etc., dont l'unité d'armée dispose comme agents de transmission.

Il est temps maintenant de résumer ce qui précède en remettant la liaison à sa place primordiale et la transmission à sa place d'auxiliaire :

Le passage de l'élaboration à l'exécution, c'est la *transmission*. Mais cette transmission ne peut se concevoir sans la *liaison*. Et cette liaison est un instinct, comme la soif du renseignement. Tandis qu'on peut concevoir une liaison sans transmission, il est exclu d'avoir une transmission sans liaison. Cette liaison indispensable, c'est celle des cerveaux, la liaison *morale*. Dans ses deux articles, toujours actuels, de juillet et août 1925, de la Revue française d'artillerie, le colonel Leroy, groupant ses expériences de la grande guerre, écrit :

« La liaison est déterminée par la *doctrine* et les *procédés*, fruits de notre instruction générale, d'une part ; et par la *mission*, fruit des intentions du chef, nées de circonstances spéciales, d'autre part. »

Une de ses expressions les plus tangibles, c'est cet officier de liaison d'artillerie que nous trouvons aujourd'hui sur le front d'arrêt ou sur la base d'attaque de toute infanterie et qui devient un des abonnés de ces centraux communs dont j'ai parlé tout à l'heure.

* * *

J'en arrive maintenant à la liaison dans le haut commandement. Je ne pense pouvoir mieux faire qu'en la traitant par un exemple tiré de l'histoire de la guerre, et qui illustre le danger auquel nous expose l'absence de liaison morale. Cet exemple nous est fourni par l'échec de la mission Hentsch du G. Q. G. allemand auprès des commandants d'armée sur la Marne (septembre 1914).

L'incident est mal connu. Les conclusions qu'on a cru

pouvoir en tirer ne sont en tout cas nullement définitives. Il m'a paru qu'elles ont injustement contribué à jeter sur le lieutenant-colonel Hentsch un discrédit prématuré.

L'échec allemand sur la Marne est dû avant tout aux obstacles auxquels s'est heurtée l'exécution du plan Schlieffen.

1^{er} obstacle : celui des effectifs ; la 1^{re} armée (von Kluck), qui devait arriver sur la Basse-Seine avec 7 corps d'armée n'en a que 5 lorsqu'elle déborde Paris ; la 2^e, qui devait en avoir 6, n'en a plus que 4 ½ ; sur ces 13 corps 2 sont restés devant Anvers, un troisième est parti pour la Prusse orientale et la 13^e division assiège Maubeuge.

2^e obstacle : Il n'y a pas d'échelon supérieur aux commandants d'armée pour concilier leurs conceptions divergentes, comme ce sera le cas par la suite sous la forme des commandants de groupes d'armées. Et le G.Q.G. allemand est à la fois trop loin du front (Coblence, puis Luxembourg) et relié à lui par des moyens insuffisants (T. S. F. seulement).

Le *3^e obstacle* à l'exécution du plan Schlieffen, c'est son renversement par la direction suprême elle-même. Il suffit pour s'en convaincre de lire la « Campagne de la Marne » du général von Kuhl, chef d'état-major de von Kluck. Il écrit à la page 179 au sujet des événements du 5 septembre :

« A 7 heures arriva au Q. G. de la 1^{re} armée à la Ferté-Milon un radio de la direction suprême, envoyé la veille au soir, qui plaça les 1^{re} et 2^e armées devant une mission toute nouvelle et provoqua un changement complet dans les opérations : « Les 1^{re} et 2^e armées resteront face au front est de Paris, 1^{re} armée entre Oise et Marne, tenant les ponts de la Marne à l'ouest de Château-Thierry, 2^e armée entre Marne et Seine, tenant les passages de la Seine entre Nogent et Méry inclus ; 3^e armée marche sur Troyes à l'est. Les motifs qui avaient amené la direction suprême à cette modification nous étaient inconnus. Nous ne pouvions pas nous faire une image exacte de la situation, car

nous ne pouvions pas embrasser les événements qui se passaient au centre et à l'aile gauche des armées. L'idée de refouler les Français vers le sud-est était abandonnée. Le grand mouvement enveloppant par la Belgique n'avait pas abouti à l'enveloppement des Français : le plan Schlieffen avait échoué ».

Et c'est à ce moment que le lieutenant-colonel Hentsch, officier de renseignements du G. Q. G., fait sa première apparition au front. Entre cette visite, peu connue (parce qu'il ne fit qu'approuver les dispositions prises) et celle, si différemment commentée qu'il fit aux Q. G. d'armées les 8 et 9 septembre, se placent les événements capitaux des 6 et 7 septembre et en particulier le fameux ordre N° 6 de Joffre déclenchant la grande offensive.

Le 8 au matin, Hentsch recevait une nouvelle mission, orale, dont il a été donné quatre versions :

a) version de Moltke : « Si la retraite est indispensable, dirigez-la sur Soissons ».

b) version von Tappen (chef des opérations) : « Si la retraite était commencée, dirigez-la sur la brèche à fermer. »

c) version Dommes (adjutant de de Moltke) : « Opposez-vous à la retraite des 1^{re} et 2^e armées. »

Enfin la 4^e version est celle de Hentsch lui-même : Les pleins pouvoirs.

A ce moment les quartiers généraux d'armées sont dans l'ordre où Hentsch les franchit : Varennes pour la 5^e, Courtissoles pour la 4^e, Châlons pour la 3^e, Montmort pour la 2^e et Mareuil pour la 1^{re} armée. Le fait qu'ils n'étaient pas régulièrement reliés par téléphone nous amène à signaler un 4^e obstacle à l'exécution du plan Schlieffen : le manque de liaison morale se double d'une insuffisance manifeste dans les transmissions. On est allé trop vite sans prendre le temps de s'installer. C'est surtout le cas de la 1^{re} armée, dont le P. C. change 9 fois en 10 jours.

C'est au 9 septembre au matin qu'il convient de s'arrêter si l'on veut juger de l'activité de Hentsch, paralysée par

celle de Bülow. A cet égard il vaut la peine de compléter sa documentation par la lecture du livre du colonel Pugens sur la cavalerie allemande à la Marne.

On a reproché à Hentsch de n'avoir pas fait sa tournée des quartiers généraux dans le sens inverse : pour ma part il me paraît au contraire logique, pour régler les mouvements de l'aile marchante allemande, d'avoir pris d'abord des renseignements sur le pivot et sur le centre.

On lui a aussi reproché son retard à Mareuil. Il aurait dû, dit-on, s'y rendre le 8 au soir. Mais à ce moment-là le front d'arrêt de la 2^e armée crevait à son aile droite, sur le Dolloir, et la brèche entre elle et la 1^{re} s'ouvrait plus béante que jamais. Les armées franco-anglaises ne s'y heurtaient qu'à de la cavalerie, dont la division Ilseman en pleine déroute. Hentsch ne devait-il pas prendre avec Bülow des dispositions d'urgence ?

Ne lui a-t-on pas reproché même d'avoir dormi cette nuit-là ?

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence une brochure du général Ludendorff, parue à Munich en 1934, dans laquelle l'auteur accuse Hentsch d'avoir trompé le commandant de la 1^{re} armée en déclarant le 9 à midi à son chef d'E. M. que la 2^e armée n'était plus qu'une « scorie », et d'avoir, comme son grand chef, appartenu à la franc-maçonnerie internationale. Enfin Hentsch aurait eu avec lui, entre le rapport officiel où sa mission avait été fixée et son départ pour le front, un entretien secret par lequel il aurait pris avec Moltke des dispositions sur les opérations sans en référer au général von Tappen, chef de cette section, ni au quartier-maître général von Stein, alors absent.

Il plane donc encore un mystère sur cette matinée.

Là où tous les auteurs sont d'accord, — et même les plus violents détracteurs de Hentsch, — c'est en affirmant que Moltke aurait dû, sinon se rendre lui-même aux Q. G. d'armée avec ou sans son état-major, du moins y envoyer le chef de la section des opérations, avec un message écrit tel que : « Allez aux Q. G. des 1^{re} et 2^e

armées : empêchez-y tout mouvement de retraite. Si ceux-ci étaient déjà amorcés, faites-les converger sur Soissons. »

C'est une tout autre question de savoir, dit von Kuhl, si du point de vue de la direction suprême, Hentsch devait approuver la décision prise en toute liberté par Bülow, ou s'il devait chercher à l'empêcher conformément à la directive qu'il avait reçue. Mais on est obligé de constater qu'il n'a pas outrepassé sa mission. Il ne s'est rendu coupable d'aucune intervention injustifiée dans les décisions du commandant de la 1^{re} armée et n'est pas responsable de la retraite qui suivit la bataille de la Marne. Celui qui porte la responsabilité de ce qui est arrivé, c'est celui qui lui a donné sa mission, celui qui, à l'heure la plus grave de la campagne, s'en est remis à lui du soin de prendre la décision.

La leçon à tirer pour nous de tout ce qui précède, c'est que nous ne devons pas nous laisser surprendre. La solution des problèmes de liaison ne s'improvise pas, elle se trouve dans une préparation faite assez tôt. Pour le reste il n'y a pas de règle fixe, comme on a cherché à en établir en affirmant, par exemple, que la liaison doit se prendre de bas en haut. L'essentiel c'est qu'elle se prenne et pour cela il n'y a pas de mauvais bout.

Cela sera tout spécialement vrai dans le cas de liaison difficile qu'offre notre couverture régionale de frontière, où la situation changera d'heure en heure, exigeant la conversation à des distances auxquelles le contact personnel est impossible, et par des moyens matériels très exposés. Là encore l'appareil du commandement signalé au début devra être assez complet pour être sûr, mais pas trop lourd, pour rester souple.

Le meilleur moyen pour empêcher la guerre d'éclater, a dit Foch, c'est de posséder une frontière solide, et une armée qui réalise l'équilibre harmonieux du matériel et du moral, sans lequel, si excellente soit-elle, elle ne peut rien contre son adversaire.

Lieut.-col. PH. DU PASQUIER,
Chef du tg. de la Garnison de St-Maurice.